

L’an deux mille vingt, le dix juillet, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTBERON, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry SAVIGNY.

**Date de convocation :** le vendredi 3 juillet 2020

**Etaients présents :** Mmes et MM. Éric ANTONY, Jean-Luc BELLARIVA, Thierry BILLOIN, Laetitia BOUCHE, Dominique CAILLAUD, Patrick CATALA, Chantal CHANAL, Karyn CHOURREAU-BEC, Monica GARCIA, Sylvie MIROUX, Eugène NKONGUE, Romain POUYENNE-VIGNAU, Ghislaine REBULLIDA, Giovan RENARD, Thierry SAVIGNY.

**Absents ayant donné procuration :** Mmes et MM. Marie-Hélène BARTHELEMY (pouvoir à M. RENARD), Gérard COGO (pouvoir à M. SAVIGNY), Gilles DEVALON (pouvoir à M. CAILLAUD), Marie-Laure DOUMAGNAC (pouvoir à M. POUYENNE-VIGNAU), Pierre ESCARGUEL (pouvoir à Mme MIROUX), Vanessa GILLES (pouvoir à Mme BOUCHE), Nathalie SALLOIGNON (pouvoir à M. BELLARIVA), Christelle SANCHIZ (pouvoir à Mme CHANAL).

**Absent excusé :**

**Absents non excusés :**

**A été nommé(e) secrétaire de séance :** Mme Monica GARCIA

**ORDRE DU JOUR :**

Nomenclature	Objet	Décision	Page
7 – Finances locales	2020-27 : Affectation du résultat 2019 du budget communal	Majorité absolue	25
	2020-28 : Vote du budget communal 2020	Majorité absolue	26
	Questions diverses		

## 7 – FINANCES LOCALES

### 7.1 Décision budgétaires

#### Délibération n°2020-27 : Affectation du résultat 2019 du budget communal

**Exposé :**

Le conseil municipal,

Vu le compte de gestion de l’exercice 2019 dressé par le comptable et le compte administratif de l’exercice 2019 dressés par l’ordonnateur,

**Après en avoir délibéré, à la majorité absolue de 23 voix « pour » :**

**APPROUVE** l’affectation du résultat ainsi qu’il suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A Résultat de l'exercice	252 154.77 €
B Résultat antérieur reporté	634 218.55 €
<b>C Résultat à affecter</b>	<b>886 373.32 €</b>
D solde d'exécution d'investissement	
D001 Besoin de financement	- €
R001 Excédent de financement	<b>18 284.52 €</b>
E Solde des restes à réaliser d'investissement	

rar dépenses (besoin de financement)	- €
rar recettes (excédent de financement)	- €
<b>F Besoin de financement</b>	<b>- €</b>
Affectation de C	886 373.32 €
H Affectation en réserve R1068 en investissement	- €
I Report en fonctionnement R002	886 373.32 €

**Délibération n°2020-28 : Vote du budget communal 2020**

**Exposé :**

Vu la délibération du conseil municipal de Montberon du 2 juillet 2020 portant adoption des taux de la fiscalité directe locale,

Vu l'affectation du résultat 2019 du budget communal,

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapport de M. Romain POUYENNE-VIGNAU, conseiller délégué à la trajectoire financière de la Commune,

Délibérant sur le budget de l'exercice 2020, étudié poste par poste sur les documents remis à tous les conseillers, et après affectation des résultats de l'exercice 2019

**Après en avoir délibéré, à la majorité absolue de 19 voix « pour », 2 voix « contre » (MM. CAILLAUD et DEVALLO) et 2 abstentions (Mmes CHOURREAU-BEC et REBULLIDA) :**

**APPROUVE** le budget 2020, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Total des dépenses prévisionnelles de fonctionnement :	3 006 890.73 €
Total des recettes prévisionnelles de fonctionnement :	2 120 517.41 €
Report de l' <b>excédent</b> de l'exercice 2019 (Fonctionnement) :	886 373.32 €
Total des dépenses prévisionnelles d'investissement :	1 110 054.41 €
Total des recettes prévisionnelles d'investissement :	1 091 769.89 €
Report de l' <b>excédent</b> de l'exercice 2019 (Investissement) :	18 284.52 €

**Questions diverses :**

- ✓ ENEDIS sollicite la Commune de Montberon pour désigner un correspondant tempête, ainsi que son suppléant. Monsieur Patrick CATALA se porte volontaire pour être titulaire et Monsieur Jean-Luc BELLARIVA pour être suppléant. Personne n'y est opposé. Ces élus seront désignés auprès d'ENEDIS.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h06.

<b>Eric ANTONY</b>	<b>Marie-Hélène BARTHELEMY</b>	<b>Jean-Luc BELLARIVA</b>	<b>Thierry BILLOIN</b>
	Absente pouvoir à M. RENARD		
<b>Laetitia BOUCHE</b>	<b>Dominique CAILLAUD</b>	<b>Patrick CATALA</b>	<b>Chantal CHANAL</b>
<b>Karyn CHOURREAU-BEC</b>	<b>Gérard COGO</b>	<b>Gilles DEVALON</b>	<b>Marie-Laure DOUMAGNAC</b>
	Absent pouvoir à M. SAVIGNY	Absent pouvoir à M. CAILLAUD	Absente pouvoir à M. POUYENNE-VIGNAU
<b>Pierre ESCARGUEL</b>	<b>Monica GARCIA</b>	<b>Vanessa GILLES</b>	<b>Sylvie MIROUX</b>
Absent pouvoir à Mme MIROUX		Absente pouvoir à Mme BOUCHE	
<b>Eugène NKONGUE</b>	<b>Romain POUYENNE-VIGNAU</b>	<b>Ghislaine REBULLIDA</b>	<b>Giovan RENARD</b>
<b>Nathalie SALLOIGNON</b>	<b>Christelle SANCHIZ</b>	<b>Thierry SAVIGNY</b>	
Absente pouvoir à M. BELLARIVA	Absente pouvoir à Mme CHANAL		